Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 12

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J'aimerais tant pouvoir remercier publiquement, comme il se devrait, tout mes collaborateurs dévoués et fidèles. J'aimerais tant dire merci avec originalité à tous les annonceurs. J'aimerais tant faire montre de reconnaissance particulière aux lecteurs qui font preuve de compréhension et qui ne manquent jamais l'occasion de manifester leur contentement ou de me faire part de leurs suggestions.

A tous ceux qui ont apporté leur pierre pour l'édification des divers numéros de notre revue mensuelle durant l'année écoulée, à tous ceux qui ont lu régulièrement ou occasionnellement notre «canard» apicole, à tous ceux qui ne lisent pas notre ***Journal suisse d'Apiculture****, mais qui paient le prix de l'abonnement, je dis:*

«Que l'année 1981 soit, pour chacun de vous et pour chaque membre de vos familles, rayonnante de santé, pleine de satisfactions et propice à la culture de vos avettes.»

Unissons-nous pour nous souhaiter mutuellement une année de paix et de plaisir à vivre parmi nos semblables.

Bonne fin d'année et heureux Nouvel-An!

Sion, novembre 1980. **A. Fournier**

Billet du président

Depuis plus d'un an les pourparlers vont bon train pour l'acquisition d'un film sur la nouvelle maladie des abeilles: la varoase. A Athènes, depuis la projection d'un film qui valut aux associations allemandes une médaille d'or entièrement méritée, le signataire de ces lignes n'a plus de repos! Car ce film, d'une importance primordiale pour tout apiculteur, devrait obtenir une large audience au sein de la Société romande d'apiculture. Mais que d'obstacles à surmonter pour arriver à ce résultat. Les premiers jalons posés lors du Congrès, malgré les inconvénients linguistiques, nous pensions que le problème serait résolu dans un laps de temps très court. Les désillusions apparurent dès que les délais de livraison se rapprochèrent, car de nouvelles conditions nous furent présentées: les délais ne purent être respectés, le film fut modifié avec des changements dans le texte, la traduction devait être la principale pierre d'achoppement. Que de tractations par téléphone et par écrit, pour un

résultat des plus décevants. Et pourtant, notre position était, et est encore, des plus simples : avoir le film le plus rapidement possible. Une fois n'est pas coutume, mais qu'il me soit permis de rendre hommage au secrétaire SAR pour toute l'activité déployée afin que les nombreuses tractations avec nos fournisseurs aboutissent. Parfait bilingue, M. Muller travaille avec beaucoup de compétence pour arriver à un résultat concret et à une date que nous souhaitons la plus proche possible. Je me trouve dans une situation bien inconfortable, car j'espérais parvenir à un résultat dans les délais restreints, et nous devons constater que malgré la meilleure volonté nous ne sommes pas seuls pour forcer la décision.

C'est le dernier journal pour l'an de grâce 1980 où tous les vœux formulés ne furent que partiellement exaucés. Cette année encore sera fixée dans les chiffres rouges. Et pourtant, les abeilles fidèles à elles-mêmes ne souhaitaient que partir à l'assaut des myriades de fleurs. Les conditions atmosphériques en décidèrent autrement. Nous ne pouvons que nous incliner ! Repartons d'un bon pied pour l'an nouveau et ne manquons pas, ce mois encore, de payer dans les délais nos cotisations de section. Ce faisant, vous rendrez un grand service aux caissiers de votre société et à l'administrateur SAR. Vous leur éviterez un immense travail administratif qui consiste à retirer toutes les fiches (plus de 300 chez le caissier central), en cas de non-paiement des cotisations dans les délais, pour les réintroduire au fichier plus tard après le paiement des cotisations arriérées.

Afin d'éviter tout malentendu avec les responsables de nos groupements (sections et fédérations) pour la fixation des dates de leurs assises, il est nécessaire de porter à leur connaissance que la prochaine assemblée des délégués aura lieu à Lausanne le **samedi 14 mars 1981** dans la grande salle du Restaurant de Beaulieu. Traditionnellement, l'assemblée des délégués a lieu le troisième samedi du mois de mars ; or, cette date, le 23 mars 1980, était déjà réservée pour 1981 par d'autres groupements !

Nous ne pouvons, à l'instar de l'autruche, nous cacher la tête dans le sable pour éviter de constater que nous sommes à notre dernier numéro de l'année. Malgré nos déceptions, sans aucun regret du passé, formulons nos espoirs pour la nouvelle année et repartons le cœur vaillant à l'assaut d'une vie qui mérite toujours d'être vécue. Votre président vous souhaite à tous beaucoup de bonheur, une santé de fer et un immense bouquet de joies pour l'année nouvelle !

Vevey, décembre 1980. **Adrien Paroz**

A bon entendeur...

Télévision suisse romande
«A bon entendeur»
Mme Catherine Wahli
1211 Genève 8

Adrien Paroz
Paderewski 17
1800 Vevey

Vevey, le 17 novembre 1980, 21 h.

Madame,

Je viens d'assister à votre émission de 20 h. 15 sur un sujet qui m'intéresse beaucoup: le miel.

Avec autant de suffisance que d'incapacité vous avez porté votre choix de démolition sur le miel. En quinze minutes, cela vous a permis de réduire à néant le travail des abeilles et leur produit, en affichant à l'intention des téléspectateurs vos analyses simplistes.

Des savants, des médecins, les laboratoires cantonaux très souvent, ne se sont jamais permis d'afficher des grossièretés de votre acabit. Car le miel suisse contient des **essences**, des **sucs** émanant des fleurs de nos prairies, de nos pâturages qui, par leur diversité, donnent un nectar des plus recherchés. Et, ceci est très important, il ne contient pas un atome de sucre, sucre que vous vous faites un plaisir de souligner.

Quant au prix, je ne veux pas entrer en matière, mais vous suggère volontiers d'acheter deux ruches qui vous permettront, après deux ans d'exploitation, de revoir vos appréciations.

Permettez-moi, Madame, de vous présenter mes salutations empressées.

Société romande d'apiculture
Le président central:

Adrien Paroz

Nous portons à la connaissance des membres, le décès de

Monsieur Dyonis Fournier

père de notre rédacteur et ami.

Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos plus profondes condoléances.

Le comité SAR